

Petite enfance Les communautés de communes du Pays de Lure et de la Haute vallée de l'Ognon créent un relais Parents-assistantes maternelles, itinérant mutualisé.

Pour parents et nounous

« La communauté de communes du Pays de Lure avait depuis longtemps un Relais Parents Assistantes maternelles. Nous, non ! » souligne Sylvie Coutherut, vice-présidente de la com-com de la Haute vallée de l'Ognon.

Le 20 avril, le manque sera comblé. Les deux communautés de communes ont décidé de créer un service mutualisé itinérant qui assurera des permanences hebdomadaires dans neuf communes de ce grand bassin de vie.

« Ce sont des initiatives encore trop rare » se réjouit Denis Schmitt, le directeur de la CAF (Caisse d'allocations familiales). Pour lui, la petite enfance « est un champ où tout le monde peut se retrouver » pour apprendre à travailler ensemble.

C'est quoi un RPAM ? C'est un service ouvert aux parents et aux assistantes maternelles. Pour les parents, c'est d'abord un lieu d'information. « Les parents deviennent patrons du jour au lendemain. Nous sommes là pour les guider » développe Frédéric Debely, vice-prési-

dent du Pays de Lure.

Un RPAM, c'est surtout un lieu d'échanges pour les nounous qui dans des secteurs ruraux peuvent parfois avoir le sentiment d'être isolées. « Assistante maternelle, ça devient une profession reconnue qui se développe de plus en plus » ajoute Frédéric Debely.

Les deux com-com ont recruté Anicée Bertinelli, en janvier. C'est elle qui va faire vivre ce relais dans les villages choisis.

Elle y animera des ateliers à destination des nounous et des enfants dont elles ont la garde. C'est donc aussi un outil de sociabilité des enfants.

« Les ateliers doivent permettre d'améliorer la qualité de l'accueil chez ces professionnelles. On y proposera des réunions à thème, des formations et cela permettra aux assistantes maternelles d'échanger sur leurs pratiques » éclaire Anicée Bertinelli.

Sur la com-com du Pays de Lure, 225 assistantes maternelles sont recensées. Elles sont 61 sur la Haute vallée de l'Ognon. Sur ce secteur, celles qui avaient des be-



■ Le service sera effectif ce mois.

Photo ER

soins ou des demandes étaient pour l'heure contraintes de se rendre à Lure où ce service existait déjà.

Le rythme de séquences d'itinérance est déjà établi.

Les lundis sont des jours de concertation au Relais de

Lure. Mardi matin, Moffans (pôle éducatif), mardi après-midi, mairie de Vy-lès-Lure. Mercredi matin, pôle périscolaire de Saint-Barthélemy. Mercredi après-midi, pôle périscolaire de Melisey. Jeudi matin, pôle périscolaire

d'Amblans. Jeudi après-midi, mairie de Saint-Germain. Vendredi matin Ternuay (semaines paires) ou Fresse semaines impaires. Vendredi après-midi, pôle périscolaire de Servance.

O.B.